

Lydec procède à la **rectification de la consultation architecturale** suivante selon le planning et les conditions de participation définis ci-dessous :

CA N° 190 - 2021 E/S : Conception Architecturale pour la construction d'un nouveau poste de transformation électrique Yaacoub El Mansour

Lydec porte à la connaissance des concurrents que la consultation architecturale N°190-2021 a connu des **rectifications au niveau de la durée prévisionnelle ainsi que l'intégration de nouveaux documents dans le dossier de la consultation architecturale.**

N°CA	Budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser en DH	Caution provisoire en DH	Durée prévisionnelle du marché	Visite des lieux	Date et heure de la visite des lieux	Date et heure limites de dépôt des offres au bureau d'ordre	Date et heure d'ouverture des offres	Lieu d'ouverture des plis
CA N°190-2021 E/S	12 700 000,00	Néant	Phase A : 66 jours Phase B : 15 mois (Cf. dossier de CA)	Obligatoire	Lundi 23 Août 2021 à 10h00	Lundi 13 Septembre 2021 à 16h00	Mardi 14 Septembre 2021 à 9h30	Lydec : 48, rue Mohamed Diouri immeuble Laâroussi Salle 1 ^{er} étage

Le nouveau dossier de la consultation architecturale est mis à la disposition des concurrents **uniquement sur le site web de Lydec** à l'adresse suivante <https://client.lydec.ma/site/avis-d-appels-d-offres>. Le retrait du dossier de la consultation architecturale ne peut pas être opéré auprès du secrétariat de la Direction Achats de Lydec.

Pour le téléchargement de ce dossier, les concurrents sont invités à remplir obligatoirement un formulaire de renseignements sur leurs sociétés (raison sociale, nom, prénom, adresse mail ...). Ces informations permettront à Lydec, tout au long de la procédure d'appel d'offres, d'informer les concurrents sur les éventuels changements qui peuvent intervenir.

Toute demande d'information complémentaire doit être adressée à Lydec par lettre écrite sur l'adresse électronique achatslydec@lydec.co.ma dans les délais fixés dans le règlement de consultation.

Les dossiers des concurrents doivent être constitués conformément à la **note sur les mesures de simplification des démarches destinée aux soumissionnaires dans le contexte de crise pandémique « COVID-19 » (document intégré dans le dossier d'appel d'offres)** et aux dispositions du règlement de consultation.

La remise des offres se fera **exclusivement** comme suit :

- Soit, elles sont déposées, contre récépissé, dans le bureau d'ordre de Lydec, sis rue Sabri Boujemaâ, siège Lydec 48, Rue Mohamed Diouri Casablanca, avant la date et heure limites de dépôt des offres.
- Soit, envoyées par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse sus-indiquée. Elles doivent parvenir à destination avant la date et l'heure limites de remise des offres, indiquées dans l'avis de publicité de l'appel d'offres. Le concurrent fera son affaire de l'acheminement de son pli jusqu'à sa destination.

Le délai pour la réception des offres expire à la date et à l'heure fixées dans l'avis de publication de l'appel d'offres. Les plis déposés ou reçus postérieurement au jour et à l'heure fixés, ne sont pas admis.

En cas de report de la date de remise des offres, ce sont les nouvelles dates de remise des offres, fixées dans l'avis de report de l'appel d'offres, qui sont prises en considération.